

FONDATION

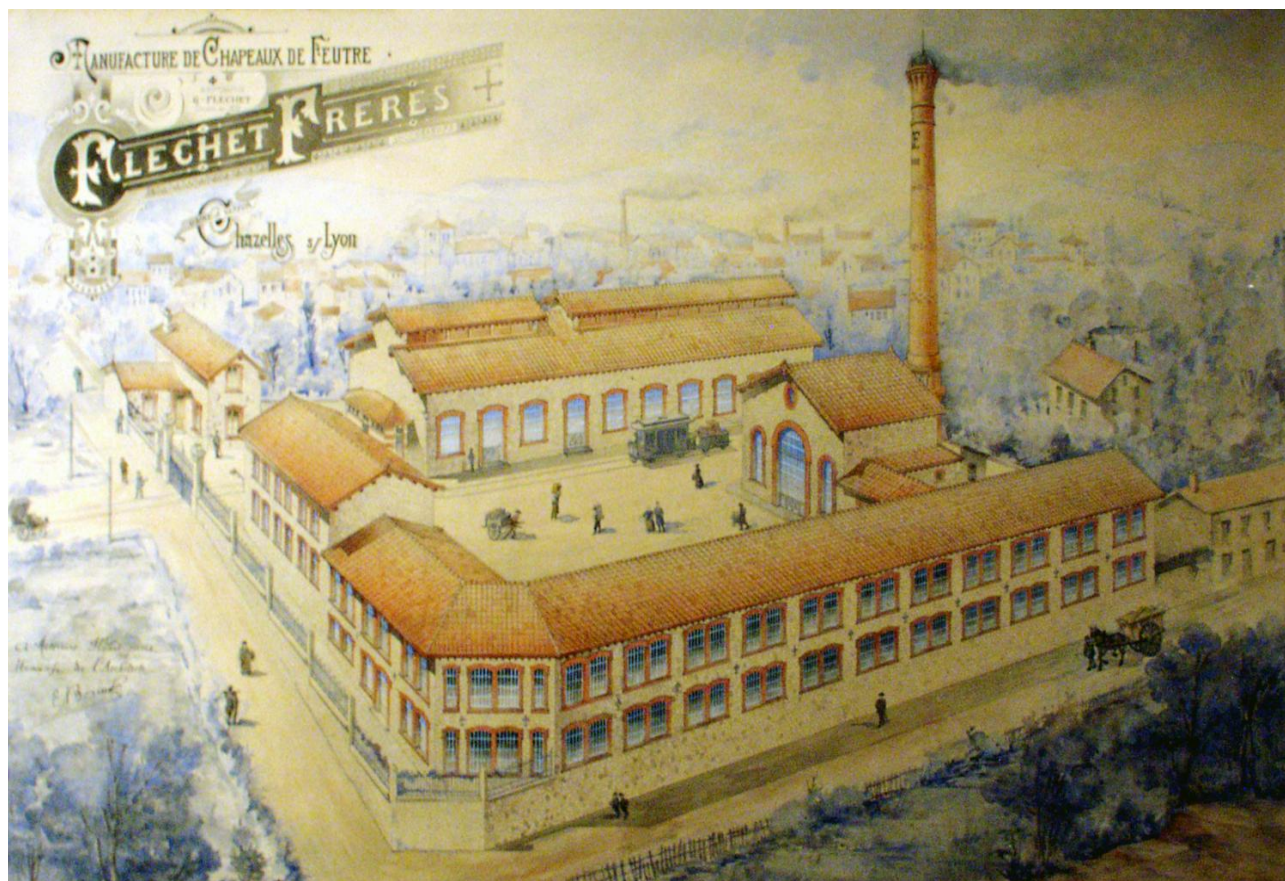


DU
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE – 12 avril 2010

UNE ANCIENNE USINE REHABILITEE EN PÔLE MODE, CHAPEAU ET METIERS D'ART
Chazelles-sur-Lyon – Rhône-Alpes

Aquarelle de l'usine Fléchet - Eugène Baure, Architecte, 1902 ©Atelier-Musée du Chapeau



PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE ET L'ASSOCIATION

« L'ATELIER-MUSEE DU CHAPEAU »

POUR L'AMMENAGEMENT DE L'ANCIENNE USINE FLECHET

Avec le soutien de
**FONDATION
TOTAL**

DOSSIER DE PRESSE – 12 avril 2010

PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Dans le cadre de son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total apporte son soutien au projet d'aménagement de l'ancienne usine Fléchet en pôle Mode, Chapeau et Métiers d'Art.

La signature de la convention de partenariat aura lieu le lundi 12 avril.

Personnalités présentes :



Vue © Pierre VURPAS et Ass



Reproduction carte postale ©Atelier-Musée du Chapeau

DOSSIER DE PRESSE – 12 avril 2010

SOMMAIRE

• Aménagement de l'ancienne usine Fléchet

Historique et présentation	p 4 -5
Nature du projet de valorisation	p 6
Plan de financement prévisionnel et calendrier des travaux	p 7
Iconographie	p 8-9

• Présentation des structures

Le partenariat entre la Fondation Total et la Fondation du Patrimoine 2006-2011	p 10
La Fondation Total	p 11-12
La Fondation du Patrimoine	p 13-14
La délégation Rhône-Alpes de la Fondation du Patrimoine	p 16

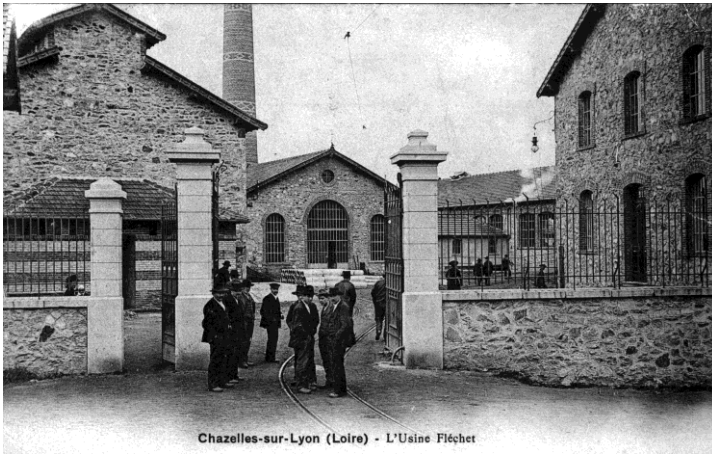
Contacts Presse

Fondation du Patrimoine
Katherine El Okbi
06 87 53 57 40
katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

Fondation Total
Elisabeth de Réals
01 47 44 51 55
elisabeth.de-reals@total.com

HISTORIQUE ET PRESENTATION

❖ Un savoir faire local : la fabrication de chapeaux de feutre de poil



Reproduction carte postale © Atelier-Musée du Chapeau

A la fin du XIXème siècle et durant la première moitié du XXème siècle, cette fabrication fait la renommée de Chazelles-sur-Lyon. **Cette industrie atteint son apogée en 1930 et emploie alors 2500 ouvriers dans plus de 20 usines.** Quelques cheminées restantes rappellent l'importance du site

Chazelles-sur-Lyon, petite ville des Monts du Lyonnais, située à cinquante kilomètres de Lyon et trente de Saint-Etienne, connu plusieurs décennies de prospérité grâce à la fabrication de chapeaux de feutre de poil.

Ce sont les poils de lièvres, de lapins domestiques et de garenne qui constituent la matière première utilisée à Chazelles-sur-Lyon pour le feutre de luxe, en opposition au feutre de laine plus ordinaire.



Usine Fléchet 1902, Show Room 193 ©Atelier-Musée du Chapeau

La notoriété de marques telles que Fléchet, France ou Moretton a dépassé largement les frontières nationales et rivalisait avec celle de Borsalino dans les années 50...

L'art du chapelier repose sur une spécificité technologique et un savoir-faire bien particulier.

L'évolution de la mode d'après guerre a porté un coup fatal à cette industrie **et l'usine Fléchet ferme ses portes en 1976.**

DOSSIER DE PRESSE – 12 avril 2010

❖ L'Atelier-Musée du Chapeau



Musée du chapeau-Atelier de foulage reconstitué © Daniel Ulmer

Pour ne pas voir disparaître un savoir-faire lié à une forte identité locale, « l'Atelier-Musée du Chapeau » est créée en 1983 et labellisée « Musée de France ».

Le lieu est unique en France. Il propose des expositions permanentes et présente les différentes étapes de fabrication du chapeau à partir de poil de lapin. Depuis 1985, des expositions temporaires ont lieu chaque année et permettent de renouveler l'intérêt du public. Durant ses 24 années d'existence, l'Atelier-Musée a accueilli plus de 560 000 visiteurs.

A l'origine, le Musée du chapeau a été créé dans un souci de conserver le patrimoine et le savoir-faire local. Très rapidement, il est passé à une conservation active avec la mise en place d'actions concrètes et innovantes, telles que les Premières Rencontres Internationales des Arts du Chapeau ainsi que divers projets de médiation...



Coiffe frangée composée de triangles en plastique jaune et noir - Paco Rabanne © Daniel Ulmer



Chapeau cloche 1903 © Daniel Ulmer



Création en forme d'hélice d'Eugénie Van Oirshot, Pays-Bas © Gilles Rose

NATURE DU PROJET DE VALORISATION

Usine Fléchet, ancien bâtiment de fabrication, côté
Rue de la Liberté © Pierre VURPAS et Ass



Aujourd'hui, l'enclavement du site actuel du musée, le manque d'espace pour développer l'ensemble des actions engagées et le besoin d'un renouvellement muséographique, appellent l'aménagement d'un nouveau lieu pour accueillir l'Atelier-Musée du Chapeau. La DRAC, le Conseil Général de la Loire, la Communauté de Communes Forez en Lyonnais, la Commune de Chazelles-sur-Lyon et l'équipe de l'Atelier-Musée du Chapeau

ont choisi l'usine Fléchet, située également à Chazelles-sur-Lyon, pour y implanter le nouveau musée.

Construite en 1902 par l'architecte lyonnais Eugène Baure (1868-1911), elle fut la plus monumentale de la ville. Après l'arrêt de la production de chapeau en 1976, les bâtiments ont servi de lieu de stockage de matériaux et sont encore de nos jours en assez bon état de conservation.

L'objectif est de créer un pôle Mode, Chapeau et Métiers d'Art destiné aux professionnels et curieux, un centre de formation, d'échange, de découverte et de valorisation des techniques traditionnelles tourné vers la création innovante.

Les aménagements seront réalisés dans le respect de la nature (dépollution des sols, recherche d'économie d'énergie, création d'un espace vert...), des exigences sociales (accès à toutes personnes handicapées) et de l'intégration dans le quartier.

Les travaux d'aménagement prévoient la création d'espaces muséographiques et d'expositions temporaires plus importants. L'ouverture d'un atelier de production est envisagée ainsi qu'un centre de formation, de ressources et de documentation.

Un lieu de résidence pour des créateurs de mode et artisans d'art est également prévu accompagné d'un espace de présentation des créations et de vente.

FONDATION



FONDATION
TOTAL

DOSSIER DE PRESSE – 12 avril 2010

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût total de l'opération

10 000 000 euros TTC

Union Européenne (FEADER) :

400 000 euros (4%)

Etat (pôle d'Excellence Rural) :

1 000 000 euros (10%)

Conseil Régional :

300 000 euros (3%)

Conseil Général :

4 000 000 euros (40%)

Communauté de Communes et commune :

4 000 000 euros (40%)

La Fondation du Patrimoine

300 000 euros (3%)

Grâce au mécénat de la Fondation Total

CALENDRIER DES TRAVAUX

Début des travaux : fin 2009

Fin des travaux : 2012

ICONOGRAPHIE



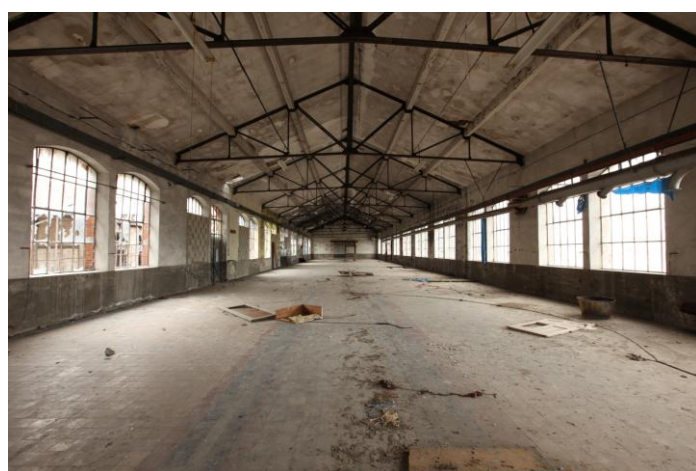
Usine Fléchet, ancien bâtiment de fabrication, côté Rue Martouret © Pierre VURPAS et Ass



Usine Fléchet, ancien logement du concierge, extérieur © Pierre VURPAS et Ass



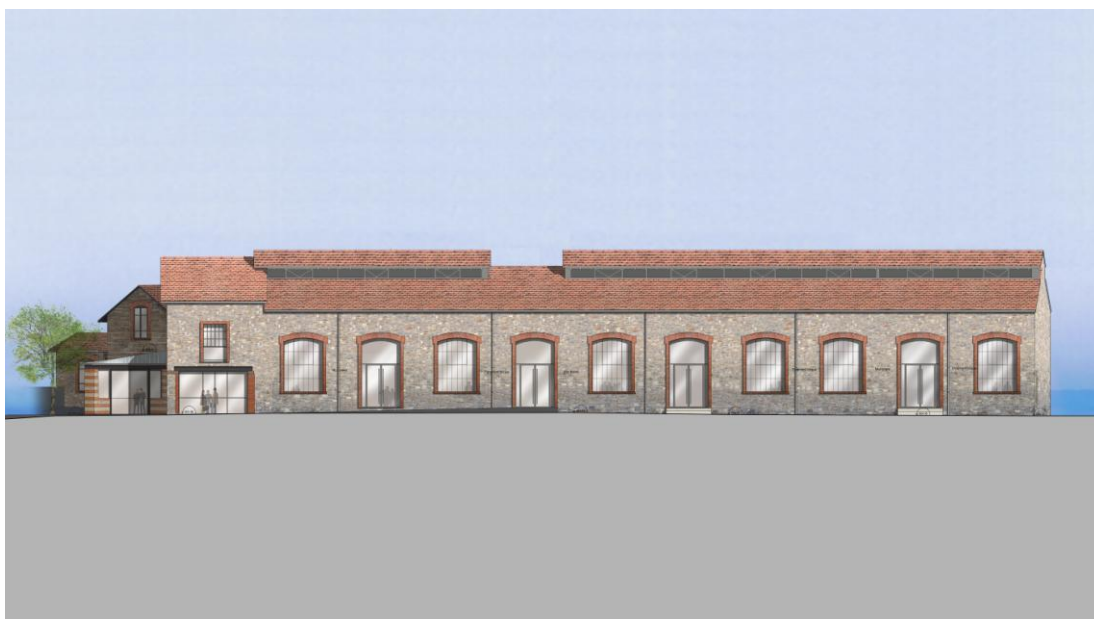
Usine Fléchet, Douve ou cours anglaise 2 © Pierre VURPAS et Ass



Usine Fléchet, ancien bâtiment de fabrication, intérieur 1 © Pierre VURPAS et Ass

DOSSIER DE PRESSE – 12 avril 2010

ICONOGRAPHIE



Façade © Pierre VURPAS et Ass



Vue de la cour intérieure © Pierre VURPAS et Ass

DOSSIER DE PRESSE – 12 avril 2010

**LE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION TOTAL
ET LA FONDATION DU PATRIMOINE
2006-2011**

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, cinquante projets avaient déjà bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal**, à **la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à **la participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale**.

A ce jour, ce sont plus de 80 projets qui sont concernés par ce partenariat.

Par sa Fondation d'entreprise, Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines :

- la culture et le patrimoine,
- la solidarité, dans les domaines de la santé et de l'éducation,
- l'environnement, en privilégiant la biodiversité et la mer.

Découvrez l'ensemble des projets soutenus sur : www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com

LA FONDATION TOTAL

De par sa dimension internationale et compte tenu des multiples enjeux que représentent ses projets, Total dépasse ses activités industrielles et prend en compte les facteurs environnementaux et sociétaux des communautés qui vivent auprès de ses installations dans les territoires qui l'accueillent.

Au-delà des nombreuses actions engagées à cet effet sur le terrain par ses filiales, le Groupe conduit, au travers de sa Fondation d'entreprise, une politique active de mécénat intervenant dans trois domaines : Patrimoine, Solidarité, Environnement.

En 2008, Total a décidé de regrouper l'ensemble de ses actions de mécénat au sein d'une Fondation d'entreprise élargie. Depuis 1992, il existait en effet une Fondation d'entreprise Total, exclusivement dédiée à la biodiversité et à la mer. Celle-ci est donc désormais élargie aux deux autres domaines du mécénat du Groupe, jusqu'alors conduits par d'autres de ses entités.

La culture et le patrimoine

- Contribution au dialogue des cultures et à la diffusion des connaissances :
 - par un partenariat dans la durée avec de grandes institutions culturelles (musée du Louvre, Institut du Monde Arabe, musée du quai Branly), destiné à les aider dans leurs projets et permettre d'en faire bénéficier un large public ;
 - par un soutien régulier à des expositions temporaires, à Paris ou en région.
- Valorisation de domaines proches des métiers du Groupe : minéralogie via un partenariat de longue date avec le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, archéologie au Moyen-Orient.
- En France : dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, participation à la restauration du patrimoine de proximité (éléments de patrimoine non protégé), notamment industriel et artisanal, situé prioritairement dans les principales régions d'implantation du Groupe.

La solidarité, dans les domaines de la santé et de l'éducation

- A l'international, il s'agit essentiellement de soutenir des programmes de recherche biomédicale et de formation en matière de santé publique, via notamment un partenariat dans la durée, engagé avec l'Institut Pasteur.
- En France, Total apporte son appui à des initiatives qui visent à aider des jeunes en difficulté et qui utilisent la culture et le sport comme outil d'intégration sociale (programmes pédagogiques de l'Opéra National de Paris, partenariat avec l'association *J'ai un rêve* de Muriel Hermine).

- Toujours en France, le Groupe soutient des démarches visant à renforcer l'efficacité de la chaîne éducative, depuis l'école primaire jusqu'au lycée, en passant par le collège (partenariat avec l'Association pour Favoriser l'Égalité des Chances à l'École, appui à la Fondation Télémaque qui accompagne des élèves talentueux et motivés issus de milieux modestes, soutien au programme d'expérimentation conduit par Sciences-Po Paris dans des lycées du département de Seine-Saint-Denis).
- Au sein même de l'entreprise, Total a lancé début 2006 un programme international de soutien à des projets présentés par des salariés du Groupe dans le domaine de l'Humanitaire.

L'environnement, en privilégiant la biodiversité et la mer

Un programme spécifique de la Fondation d'entreprise Total portant sur la biodiversité et la mer a pour vocation de contribuer à renforcer la connaissance et la préservation des écosystèmes marins et côtiers (soutien à des programmes de recherche, participation à des actions de réhabilitation de sites menacés et à des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles).

Pour plus d'informations : www.fondation.total.com

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles, trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.
www.total.com

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE – 12 avril 2010

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins...)

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexo Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

Des missions multiples

➤ **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.

➤ **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.

➤ **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.** Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

Ses moyens d'action

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 6500 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 1600 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Bilan d'activité 2000-2009

- ➔ 11 400 projets soutenus
- ➔ 800 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit environ 2300 emplois créés ou maintenus en moyenne par an*

* Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien

Pour plus d'informations : <http://www.fondation-patrimoine.com>

LA FONDATION DU PATRIMOINE EN RHONE-ALPES

Région importante par sa taille, et composée de huit départements au relief très contrasté, la région Rhône-Alpes regorge d'un patrimoine diversifié : chalet savoyard, pigeonniers, mas, moulins, fontaines et lavoirs, fermes bressanes ou encore loges de vigne. C'est ce petit patrimoine rural de qualité et non protégé que la Fondation du Patrimoine Rhône-Alpes s'attache à sauvegarder et à mettre en valeur. Pour cela, et afin de pouvoir couvrir ce territoire important, la délégation régionale vise à développer son réseau de délégués départementaux, acteurs du terrain.

La Fondation du Patrimoine agit selon trois axes :

1. directement, sous forme de déduction fiscale accompagnée d'une subvention, par l'octroi de son Label, subordonné à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, ainsi que par le lancement de mécénat populaire pour le patrimoine public, sous forme de souscriptions.
2. indirectement, en participant à la prise de conscience par le grand public, les responsables locaux et la presse régionale à la nécessité de cette sauvegarde.
3. enfin, en permettant par ces restaurations à concourir au maintien du savoir faire et des techniques traditionnelles.

À ce jour, la délégation Rhône-Alpes a soutenu plus de 500 projets de restauration privés ou publics, avec plus de 1,2 millions d'euros de subventions et dons versés, pour 30 millions d'euros de travaux.

La délégation régionale collabore étroitement avec les **architectes des Bâtiments** de France et s'attache également à travailler avec les architectes et artisans spécialisés dans le patrimoine. Elle s'appuie sur les compétences du **Comité d'Orientation Régional**, formé d'architectes, de représentants d'associations et de représentants des services de l'Etat (DRAC, CAUE, Préfecture...), qui accompagne la délégation régionale sur les problématiques liées au patrimoine (environnement et énergies renouvelables, modernité...)

Les partenariats avec les collectivités, la Région et les Conseils Généraux permettent de renforcer l'action de la Fondation du Patrimoine. Ainsi, depuis 2002, la délégation régionale a signé une convention avec la Région Rhône-Alpes pour un programme en faveur de la restauration du patrimoine de proximité non protégé (patrimoine lié à l'eau, sur les chemins de randonnée...) à l'attention des associations et collectivités. A ce jour, 180 projets ont été primés et subventionnés.

Enfin, la Fondation du Patrimoine vise à resserrer ses liens avec les acteurs locaux du patrimoine et particulièrement Patrimoine-Rhône-Alpin, regroupant plus de 200 associations du patrimoine en Rhône-Alpes.

Délégation Régionale Rhône-Alpes

Jacques Roussey, délégué régional
27 Boulevard Antoine de Saint Exupéry – 69009 LYON
Tél. 04 37 50 35 78 - Fax. 04 78 89 36 55
delegation-rhone-alpes@fondation-patrimoine.com